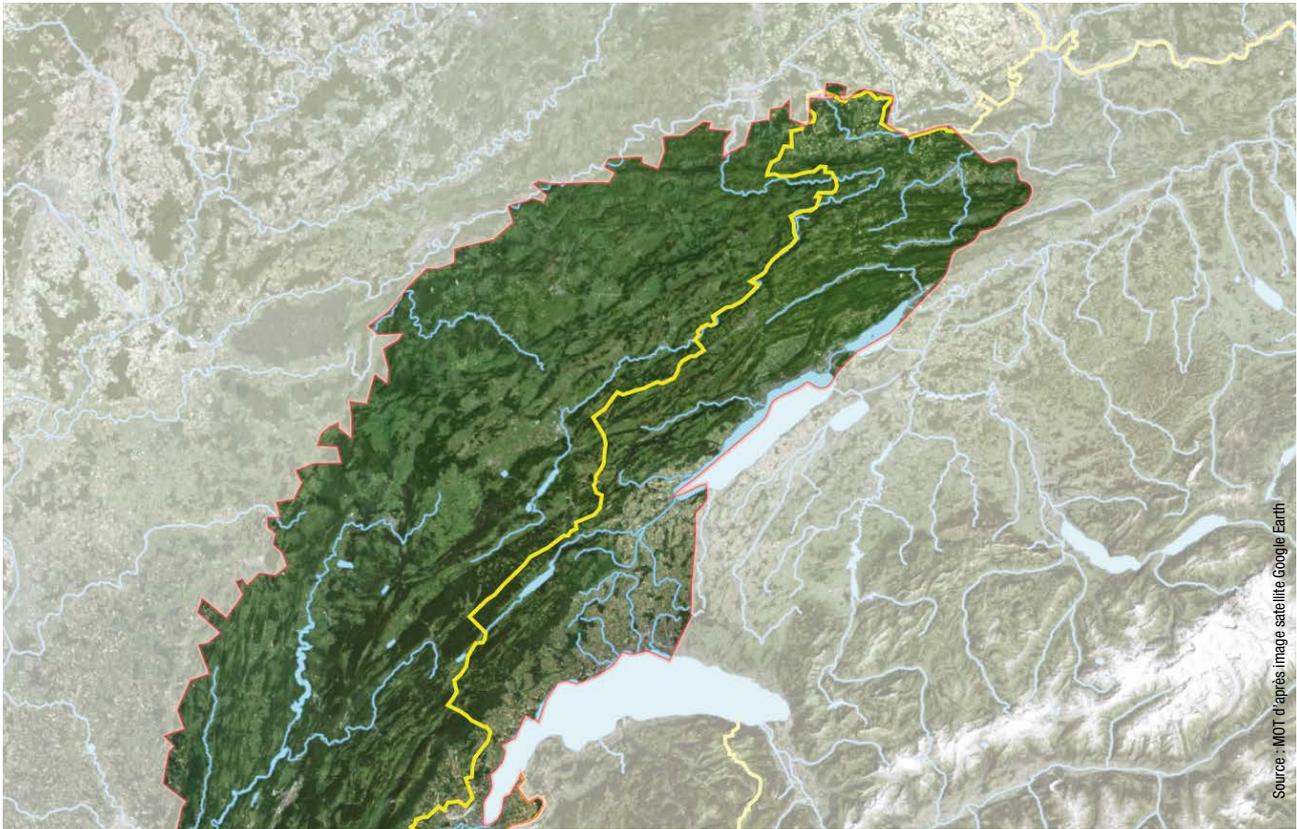
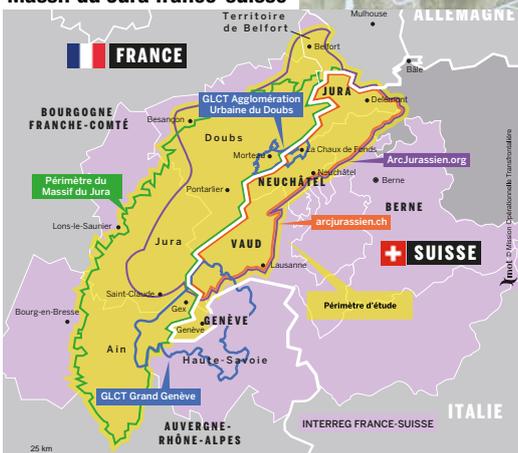


Vision 360° du Massif du Jura : vers un diagnostic transfrontalier



Source : MOT d'après image satellite Google Earth

Périmètre d'étude du Massif du Jura franco-suisse



Contexte de l'étude

La loi du 9 janvier 1985, connue sous le nom de « **loi Montagne** », est le cadre législatif principal en France pour les territoires de montagne, introduisant la notion de massif. La loi du 28 décembre 2016, dite « acte II de la loi Montagne », vise à moderniser et protéger ces territoires, notamment en compensant leurs handicaps naturels. L'objectif principal est de promouvoir un développement durable équilibré entre économie et nature.

Pour le Massif du Jura, le **schéma interrégional d'aménagement et de développement** constitue le document stratégique, complété par le contrat de **plan interrégional Etat-Région (CPIER)** qui concrétise les priorités du schéma. Le CPIER 2021-2027 fixe quatre défis : préserver l'environnement et la biodiversité, renforcer l'économie, améliorer l'attractivité et la qualité de vie, et inscrire le territoire dans des dynamiques d'échange et de partenariats.

L'**étude transfrontalière du Massif du Jura** vise à synthétiser les travaux et projets existants, à améliorer la compréhension mutuelle entre voisins transfrontaliers et à mieux connaître le fonctionnement de ce territoire partagé. La concertation et la coopération sont encouragées pour définir les dénominateurs communs.

A l'automne 2023, **4 ateliers participatifs organisés par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)** ont porté sur la préservation de l'environnement, le renforcement de l'économie, et l'amélioration de la qualité de vie. Leur but était de définir des priorités communes, identifier les blocages, anticiper les problématiques et déterminer les actions futures.

Analyse prospective du Massif du Jura franco-suisse

Photo : MDT

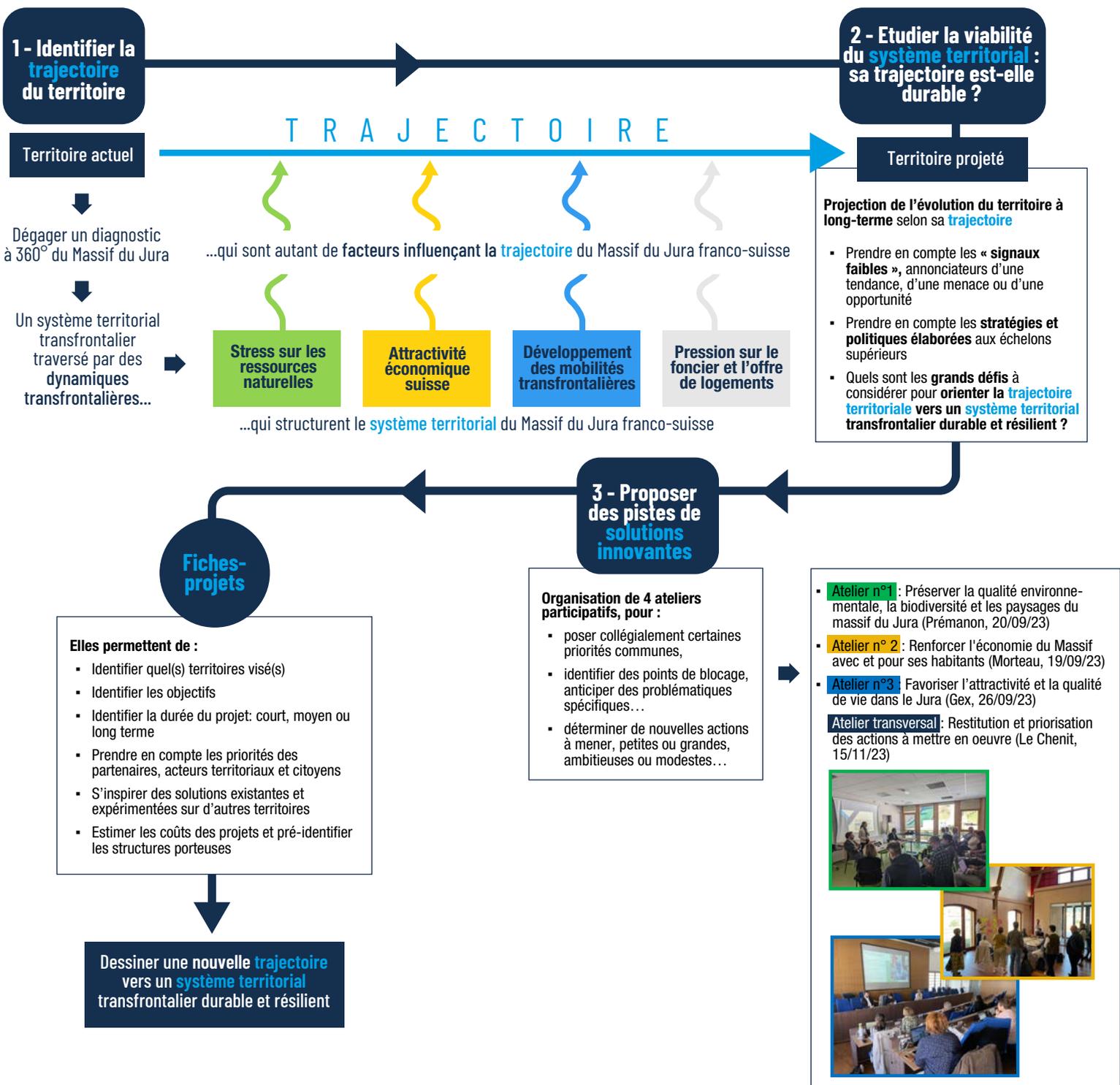




Photo : MOT

Ressources naturelles

Objectif ➔ **Ménager les ressources naturelles et paysagères du massif transfrontalier**

Situation actuelle

Un **massif forestier** transfrontalier menacé par le changement climatique (sécheresse, scolytes) et qui représente 50% du territoire du massif du Jura transfrontalier.

Une pression inégale sur la **ressource en eau** entre le versant français (régime pluvial) et le versant suisse (régime nivo-glacial + présence des grands lacs)

Dégradation accélérée de la valeur environnementale des milieux (forêts, eaux) et de leur **biodiversité**

Sécheresse : le Doubs passe en alerte crise, les habitants appelés à limiter leur consommation d'eau

Manque de connaissances et diagnostics transfrontaliers des ressources naturelles (ex: hétérogénéité des données récoltées pour évaluer la qualité de l'eau)

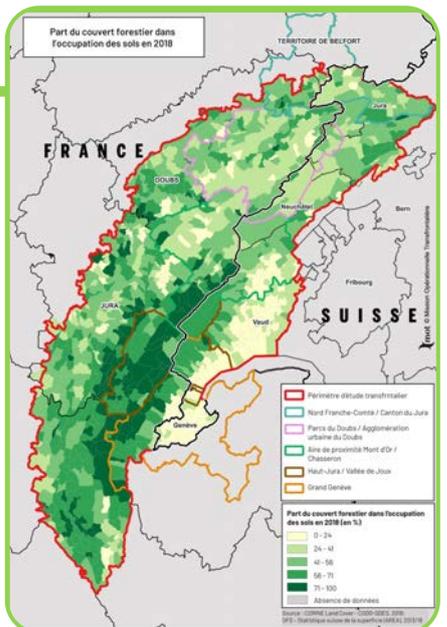
Manque de coordination stratégique dans la « gestion » des ressources naturelles en transfrontalier

Manque de concertation sur l'exploitation des ressources naturelles à des fins de production d'énergie renouvelable

Une **efficacité limitée des politiques publiques**

Des freins à l'émergence de projets transfrontaliers

Des conflits d'usage (Poursuite du déploiement de l'énergie éolienne côté suisse)



Part du couvert forestier dans l'occupation des sols en 2018, carte issue du diagnostic, MOT

Proposer des pistes de solutions

Projection selon trajectoire actuelle

➔ Vers le diagnostic complet

Atelier n°1 Préserver la qualité environnementale, la biodiversité et les paysages du massif du Jura (Prémanon, 20/09/23)

Si rien ne changeait ? : un système territorial non-soutenable

- Une forêt de plus en plus étendue (notamment côté français) mais qui ne remplirait plus son rôle de séquestration carbone.
- Des essences non-adaptées au changement climatique et vulnérable à ses aléas (scolytes, sécheresse, incendie...) qui posent question sur la viabilité de son exploitation économique.
- Une pression accrue et permanente sur la ressource en eau côté français (ressources lacustres abondantes en Suisse) qui compromettrait durablement le développement résidentiel et économique
- Une biodiversité fragilisée par les périodes de sécheresse et des pollutions d'origine humaine
- Des tensions politiques locales et un blocage des coopérations en raison du manque de concertation sur l'exploitation des ressources naturelles à des fins de production d'énergie renouvelable

Comment orienter la trajectoire du système territorial transfrontalier ?

Les grands défis du ménagement des ressources transfrontalières :

- Améliorer la gestion coordonnée des cours d'eau transfrontaliers (ex: le Doubs)
- Compensation transfrontalière en eau lors des sécheresses (interconnexion transfrontalière des réseaux d'eau potable)
- Gérer et exploiter conjointement les ressources forestières et anticiper les effets du changement climatique (sécheresse, scolyte, régénération des peuplements et lutte contre les incendies)
- Se coordonner/s'informer sur le développement des énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien, solaire, biomasse...)
- Améliorer le dialogue entre parcs naturels frontaliers (gestion de la biodiversité, tourisme durable...)

Fiches-projets

Créer un système d'information et de gestion commune de l'eau (ou compatible) du Massif du Jura

Créer un cadre de dialogue transfrontalier pour l'amélioration de la qualité et de la quantité des eaux et des milieux pour chaque bassin hydrogéologique

Organiser un dialogue transfrontalier sur la gestion forestière du Massif en adoptant une stratégie de sauvegarde du patrimoine forestier

Fédérer des parcs naturels à l'échelle du Massif du Jura

Attractivité économique suisse

Objectif ➔ **Tendre vers un développement économique équilibré**

Situation actuelle

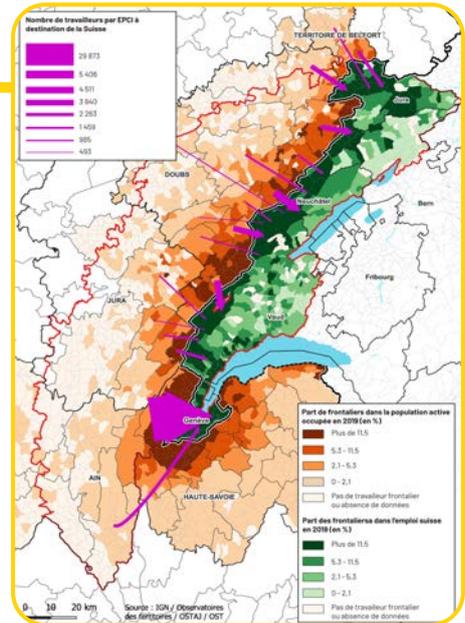
Une **inégalité d'attractivité** des territoires de part et d'autre de la frontière (fiscalité, salaires...)



Côté français, une **formation « à perte »** qui entraîne une **fuite des compétences** (ouvriers spécialisés, professionnels de santé...)



Difficultés de recrutement côté français, notamment dans les services publics essentiels (ex : désertification médicale accentuée)
Accroissement des disparités économiques au sein de la population frontalière



Part de frontaliers dans la population active occupée en 2018, carte issue du diagnostic, MOT

➔ **Vers le diagnostic complet**

Projection selon trajectoire actuelle

Si rien ne changeait ? : un système territorial non-soutenable

- Une économie suisse qui pourrait ne plus trouver assez de force de travail frontalière
- Un risque de perte de compétences sur le territoire frontalier côté français
- Abandon de filières de formation faute de viabilité économique
- Détérioration des services publics

Comment orienter la trajectoire du système territorial transfrontalier ?

Les grands défis d'un développement économique équilibré :

- Favoriser l'implantation d'usines suisses en France
- Favoriser le développement d'incubateurs d'entreprises transfrontalières (start-up) pour encourager l'innovation
- Permettre le versement d'une compensation financière suisse dans l'Arc Jurassien
- Développer et pérenniser l'alternative du télétravail
- Aider à l'installation des travailleurs non-frontaliers dans la bande frontalière
- Promouvoir un tourisme durable autour d'une identité jurassienne partagée

Proposer des pistes de solutions

• **Atelier n° 2** : Renforcer l'économie du Massif avec et pour ses habitants (Morteau, 19/09/23)



Fiches-projets

Mise en place de cursus de formation transfrontaliers

Expérimenter des dispositifs pour réduire les différentiels d'attractivité en zone frontalière sur les métiers et zones géographiques en tension sur le versant français

Réalisation d'une étude comparative sur le coût salarial en France et en Suisse (différentiels économiques et sociaux transfrontaliers)

Réalisation d'un projet commun de valorisation à l'international des valeurs et de l'identité jurassienne (du « jurassic ») franco-suisse



Photo : MOT

Mobilités transfrontalières

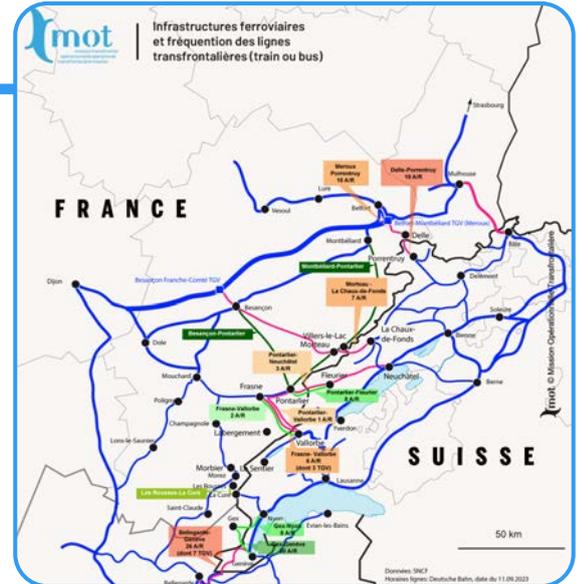
Objectif ➔ **Accélérer le report modal des mobilités pendulaires transfrontalières**

Situation actuelle

Flux de travailleurs frontaliers croissants
Une implantation territoriale de ces travailleurs de plus en plus éloignée de la frontière

➔ Temps de trajet domicile-travail
➔ Congestion du trafic aux heures de pointe et pollution engendrée

Peu d'alternatives à la mobilité en voiture individuelle
Exemple : dans l'Arc Jurassien, **97 % des frontaliers empruntent leur véhicule personnel** pour se rendre sur leur lieu de travail



Infrastructures ferroviaires et fréquentation des lignes transfrontalières (train ou bus) carte issue du diagnostic, MOT ➔ **Vers le diagnostic complet**

Projection selon trajectoire actuelle

Proposer des pistes de solutions

• **Atelier n°3:** Favoriser l'attractivité et la qualité de vie dans le Jura (Gex, 26/09/23)



Fiches-projets

Si rien ne changeait ? : un système territorial non-soutenable

- Une projection à la hausse du nombre de déplacements quotidiens (hausse du nombre de travailleurs frontaliers)
- Une congestion routière toujours plus forte, notamment sur les axes secondaires (problème de l'utilisation des applications de mobilité comme Waze)
- Des difficultés d'investissement dans les infrastructures ferroviaires, notamment sur le versant français (particulièrement dans l'Arc Jurassien)
- Une non-adaptation de l'offre de mobilité dans un contexte de croissance de l'emploi frontalier
- Un manque de connaissance (et d'anticipation) des flux futurs

Comment orienter la trajectoire du système territorial transfrontalier ?

- Les grands défis des mobilités transfrontalières :**
- Etablir une stratégie ferroviaire transfrontalière avec des investissements massifs sur les lignes existantes ;
 - Renforcer le cadencement des lignes transfrontalières ;
 - Prise en charge du transport collectif des frontaliers par les employeurs suisses ;
 - Harmonisation tarifaire dans les transports en commun transfrontaliers ;
 - Développement de navettes électriques ;
 - Poursuivre le déploiement du covoiturage (mesures incitatives, voire coercitives) ;
 - Encourager la dé-mobilité (notamment via le télétravail ?)

Créer un cadre de dialogue sur la mobilité transfrontalière locale entre autorités organisatrices de mobilité et opérateurs

Identifier les chaînons manquants des réseaux de transport transfrontaliers (car)

Connecter les itinéraires touristiques doux et leurs offres en transfrontalier



Photo: MOT

Foncier - Logement

Objectif ➔ Adapter les modes d'habiter en zone frontalière dans un souci de sobriété foncière

Situation actuelle

Une spécialisation productive côté suisse
Une spécialisation résidentielle et commerciale côté français

Des parcs de logement marqués par "l'effet-frontière" franco-suisse

- Typologie de logement (habitat individuel côté français vs. habitat collectif côté suisse)
- Efficacité foncière (faible densité côté français vs. forte densité côté suisse)
- Prix de l'immobilier

Un nombre croissant de travailleurs frontaliers qui cherchent à se loger sur la bande frontalière côté français

En raison de la demande accrue de logements, **une augmentation des prix du foncier et de l'immobilier** côté français

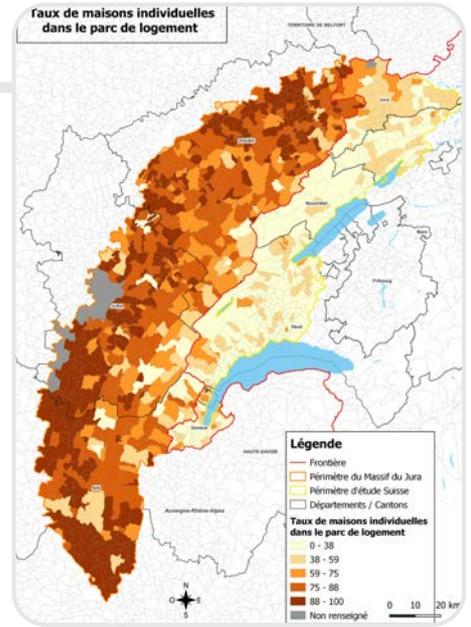
Une production de logement contrainte à l'avenir (objectif ZAN 2050) par l'application de la loi Climat et Résilience en France

Eloignement entre les lieux d'habitat et les lieux d'emploi pour les travailleurs frontaliers

Difficulté pour les travailleurs non-frontaliers de se loger dans la bande frontalière

Une **évolution des stratégies résidentielles** : départ des populations vers des espaces plus abordables (en retrait de la bande frontalière), qui accélère le phénomène d'**artificialisation des sols et un étalement urbain**

Accentuation de la **ségrégation socio-spatiale selon le niveau de revenus des habitants**



Taux de maisons individuelles dans le parc de logements en 2019
 carte issue du diagnostic, MOT
 ➔ Vers le diagnostic complet

Des Tiny house à 360 euros par mois pour loger de jeunes travailleurs, l'audacieuse expérience lancée à Pontarlier



Une aide au logement d'au moins 640 euros pour les fonctionnaires frontaliers de la Suisse



REPORTAGE. "C'est impossible de se loger" : à la frontière avec la Suisse, une prime de résidence pour les agents de la fonction publique française

Proposer des pistes de solutions

Atelier n°3: Favoriser l'attractivité et la qualité de vie dans le Jura (Gex, 26/09/23)



Fiches-projets

Projection selon trajectoire actuelle

Si rien ne changeait ? : un système territorial non-soutenable

- Une production de logement insuffisante au regard des besoins actuels et futurs
- Un essor de facteurs favorisant des spéculations immobilières
- Un risque de prolifération de marchands de sommeil
- Une monofonctionnalité d'aggrégats urbains devenant des cités dortoirs
- Une qualité de vie dégradée pour une partie de la population
- Un étalement urbain coûteux en espace et en raccordement aux réseaux (transport, eau, électricité etc.)
- Une perte du patrimoine paysager liée à la densification (constructions en hauteur)
- Une concurrence exacerbée sur l'offre d'hébergements (logements permanents, touristiques, résidents, travailleurs...)

Comment orienter la trajectoire du système territorial transfrontalier ?

- Les grands défis pour adapter l'offre de logement et les modes d'habiter en zone frontalière :**
- Disposer de stratégies coordonnées en matière d'habitat, tant résidentiel que touristique
 - Prévoir la participation des entreprises suisses à l'effort de construction en France
 - Prévoir des aides aux logements adaptés réduisant les risques d'éviction spatiale (cf : l'aide aux fonctionnaires déjà mise en place)
 - Favoriser le turn-over dans les logements sociaux suivant l'évolution de la situation professionnelle
 - Augmenter la part de logements sociaux dans le parc immobilier des communes frontalières
 - Densifier les zones de bâti existantes
 - Favoriser l'installation des néo-arrivants en Suisse

Etablir des stratégies transfrontalières locales de l'habitat